Le journal d'information de votre commune Zuydcootoise VILLAGE MER ET NATURE





Noël s'est installé place de la Gare





De beaux sapins ont été posés à plusieurs endroits aux abords de la mairie et de l'école et n'oublions pas la boîte aux lettres du Père Noël!





La commune s'illumine pour les fêtes









Edito



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Nous voici en 2021, toujours avec la COVID 19 mais toujours avec autant d'envie de la part de l'équipe municipale et de la part des agents, d'être près de vous et aux services des habitants de la commune.

Nous préparons cette nouvelle année avec la farouche volonté de faire avancer nos projets et de tenir nos engagements de programme.

La qualité de vie de notre village est un but important pour chacun de nous et tout particulièrement pour Bruno PRUVOST et Regis SCHOONHEERE, respectivement adjoint et conseiller à l'environnement et la qualité de vie.

Nos projets avancent et se réalisent grâce à notre premier adjoint aux travaux, Johnny DECOSTER. Il est la cheville ouvrière des travaux d'éclairage, de l'église, de la salle Robert MERLE et encore bien d'autres sujets.

Pascale DESFRENNES, adjointe pour la jeunesse, l'éducation et les festivités est toujours prête à s'investir dans ses missions.

Béatrice L'EMPEREUR, notre nouvelle adjointe aux affaires sociales a pris à bras le corps sa mission et ne compte pas son temps au service des Zuydcootois. Enfin, Jean Noël VANVINCQ, sait être le gardien de nos finances. Sujet essentiel en cette période complexe.

Vous le savez, il n'y a pas de cérémonie de vœux cette année mais il me tenait à cœur de remercier les adjoints ainsi que tous les conseillers, les membres du CCAS et les membres de Zuydcoote Animations pour leur engagement auprès de tous les zuydcootois.

Travailler en équipe, partager une vie sociale et essayer d'offrir un peu de cette vie sociale aux habitants de notre village n'est pas chose simple en cette période difficile et je les remercie tous très chaleureusement.

L'ensemble de l'équipe municipale, des membres du CCAS et des membres de Zuydcoote Animations se joignent à moi pour vous souhaiter très sincèrement une bonne année et une bonne santé pour cette année 2021.

Portez vous bien

Florence VANHILLE Maire de Zuydcoote

Sommaire	
Infos	4
Retour sur images	6
Vacances	10
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice Lundi 11 janvier de 14h à 16h30 sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme DENYS et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assureront le secteur de Zuydcoote

Contactez le 03 59 73 47 20 pour prendre rendez-vous ou se rendre sur le lieu de leur permanence : Les mardis de 14h à 16h à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale ou les jeudis de 14h à 16h au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Général de Gaulle (03 28 29 96 20). Les permanences sur rendez-vous reprennent le 5 janvier.

Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg 11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59 pour prendre rendez-vous

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 15 janvier en Mairie sur rendez-vous au 03 28 29 90 00 Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes Tél. 03 28 29 96 20

Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : Fermeture

Jeudi: 13 h à 17 h 30 - Vendredi: 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les – de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes Tél. 03 28 29 96 20

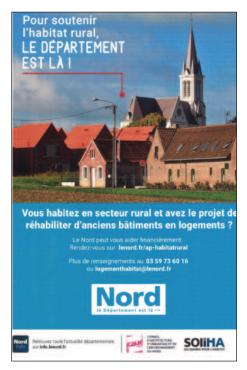
Sur rendez-vous : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h Permanence à Saint-Pol-sur-Mer Rue de la République, Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1 Tél. 08 11 71 59 59

La Gazette Zuydcootoise: Journal d'information de la commune Directeur de la publication: Florence VANHILLE - Impression: ICO

Le département du Nord souhaite soutenir l'habitat en milieu rural



Le département du Nord renouvelle son soutien aux propriétaires particuliers en les accompagnant dans leur projet de transformation d'anciens bâtiments inoccupés en logements.

Vous avez un projet de restauration de bâtiments inoccupés? En plus d'un soutien financier, le Département vous accompagne dans la définition de votre projet.

Les modalités d'accompagnement et de dépôt des candidatures sont disponibles sur : lenord.fr/ap-habitatrural

Quand Des Pesson of développement durable rime avec solidarité! Ne jetez plus... recyclez!!

L'association « Les Clowns de l'espoir » lance le recyclage de stylos usagés pour faire, avec le plastique, des objets usuels ou décoratifs.

Le principe : En fonction du poids récolté, des points sont attribués et sont convertis en euros.

Des boîtes de collecte ont été déposées à l'école et dans le hall de la mairie. Merci pour eux!



Pas de lingettes ni de masques dans les toilettes!

Les masques et les lingettes (même dites « biodégradables ») n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et la station d'épuration. Ils obstruent les canalisations, bloquent les pompes et bouchent une partie du réseau d'assainissement, causant mauvaises odeurs, engorgements, remontée d'eaux usées chez vous ou vos voisins.



S'ils atteignent la station d'épuration, ils peuvent provoquer des pannes et entraîner des déversements d'eaux usées non traitées vers la mer.

Les augmentations des interventions de curage sur les réseaux d'assainissement entraînent des coûts supplémentaires qui se répercutent sur la facture d'eau.

Alors, une fois usagées, c'est dans la poubelle marron qu'elles doivent se retrouver!

Des alternatives existent pour les lingettes : gant de toilette, essuie-tout, lingettes lavables et réutilisables, etc.

Centre Communal d'Action Sociale

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale attribue une allocation aux lycéens en classe de terminale ainsi qu'aux étudiants en région Dunkerquoise et hors région.

La Commission Administrative chargée de cette attribution a étudié 79 dossiers. Par délibération de la séance du mercredi 2 décembre 2020, le C.C.A.S a octroyé au total la somme de 13 820 €.

La situation financière des personnes âgées à revenus modestes est étudiée chaque fin d'année en vue de l'octroi d'une aide financière. 2 dossiers ont reçu un avis favorable. La dépense globale s'élève à 800 €.

Confinement

DU CÔTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Depuis le début du deuxième confinement, les services municipaux sont restés ouverts en respectant les mesures sanitaires pour la protection de tous.

Pour aider les administrés et surtout ceux en précarité numérique, environ 4000 copies d'attestations dérogatoires de sorties ont été mises à disposition dans le hall de la mairie.

Toutes les informations Gouvernementales ont été relayées sur le site de la commune www.zuydcoote.fr, sur le panneau lumineux et sur les réseaux sociaux.

DU CÔTÉ DES ENFANTS

Pour la reprise de l'école, obligation du port du masque. La commune a fourni au total 186 masques soit 2 à chaque élève du CP au CM2.

DU CÔTÉ DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est resté, comme au 1^{er} confinement, mobilisé pendant toute la période du confinement. Dès le 30 octobre, les personnes les plus fragiles ont été appelées au moins 1 fois par semaine, le dispositif de courses à domicile a été relancé.

Les aînés n'ont pas été oubliés. Cette année, des bons d'achat ont été distribués pour parer au banquet qui n'a pu se dérouler. 256 personnes dont 82 couples et 92 personnes seules en ont été bénéficiaires. 3 430 € de versés entre le 2 novembre et le 30 novembre 2020.

Les colis de Noël aux séniors ont également été offerts, le samedi 12 décembre. 206 colis, 107 personnes seules, 99 couples ont été distribués. Les élus sont passés le lundi 15 décembre pour remettre les colis aux personnes de + de 80 ans.

18 Colis ont fait l'objet de dons par les aînés et ils ont été distribués aux familles les moins aisées.

DU CÔTÉ DU POINT LECTURE

Même si le Point Lecture n'a plus été en accès libre, les bénévoles vous ont proposé de venir récupérer vos livres avec un système de drive.





Nous ne savons bien souvent que faire de nos anciennes lunettes en bon état mais qui ne sont plus adaptées à notre vue.

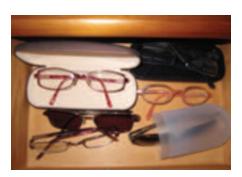
Vos lunettes peuvent encore rendre de grands services!!

N'hésitez pas à les envoyer sans leur étui à l'association « Lunettes sans frontière » 41, rue du Général de Gaulle 68 560 Hirsingue.

Cette association a été créée par le Père François Meyer, professeur de théologie au couvent des Capucins et depuis 1974, une trentaine de bénévoles

Lunettes sans frontières

trient les lunettes collectées, inscrivent les dioptries sur chaque verre et font des colis de 2 et 3 kilos...



Les lunettes sont acheminées en France, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe, et sont **envoyés gratuitement** à des personnes compétentes dans des cliniques, des dispensaires et des missions qui en font bénéficier les malvoyants les plus démunis de leur pays.

+ d'infos sur www.lunettes-sansfrontiere.fr



Le centre des Restos du Cœur de Leffrinckoucke, Bray-Dunes et Zuydcoote sera ouvert pendant la campagne d'hiver de 10h30 à 12h et de 14h à 16h, les 7, 14, 21 et 28 janvier 2021.

Point lecture de Zuydcoote 114, rue du Général de Gaulle à côté de la Mairie Mardis 12 et 26 janvier de 16h à 18h30

Horaire modifié pour respecter les gestes de distanciation sociale.

Distribution en drive

Retour sur images



COLIS DE NOËL

Remise des colis le samedi 12 décembre 2020







LA MAGIE DE NOËL

était présente pendant la pause méridienne grâce à la décoration et aux friandises que Julie a choisies. Les enfants ont pu également apprécier le repas ... Hamburger, frites au menu et la bûche de Noël ... humm !!



SAINT NICOLAS À L'ÉCOLE

Les Judcoot'Lussen ont organisé le passage de Saint Nicolas à l'école de Zuydcoote, le vendredi 4 décembre.









LE PÈRE NOËL ET LA MÈRE NOËL

accompagnés de leurs lutins sont passés à l'école le vendredi 18 décembre pour donner des chocolats aux petits et grands!







VILLAGE DU PÈRE NOËL

En avant-première les enfants du périscolaire ont pu découvrir le village du Père Noël le mercredi 16 décembre.



BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Le lutin préposé au courrier du Père Noël a répondu à 95 lettres des enfants de 0 à 41 ans. Très belle réussite pour une première édition !!

Horaires des marées - Dunkerque Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers				Basses Mers					
		Matin			Soir		Matin		Soir		
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut	heures	haut.
1	V	01:51	5.80	80	14:09	5.85	81	08:48	0.80	21:07	1.00
2	S	02:30	5.75	80	14:50	5.85	80	09:28	0.80	21:47	1.00
3	D	03:10	5.70	79	15:32	5.75	77	10:09	0.80	22:28	1.10
4	L	03:50	5.55	75	16:17	5.60	72	10:52	0.90	23:11	1.20
5	M	04:37	5.45	69	17:08	5.50	66	11:38	0.95	23:59	1.35
6	M	05:30	5.35	63	18:07	5.35	60			12:31	1.05
7	J	06:31	5.25	58	19:13	5.25	56	00:56	1.45	13:35	1.15
8	V	07:40	5.20	56	20:26	5.25	57	02:07	1.50	14:48	1.15
9	S	.08:55	5.30	59	21:39	5.35	62	03:21	1.45	15:58	1.10
10	D	10:04	5.45	66	22:43	5.50	71	04:31	1.35	17:06	1.00
11	L	11:05	5.65	75	23:39	5.65	80	05:37	1.15	18:09	0.90
12	M	11:59	5.85	84				06:35	0.90	19:02	0.80
13	M	00:29	5.80	87	12:48	6.00	89	07:25	0.75	19:49	0.75
14	J	01:14	5.85	91	13:35	6.05	92	08:12	0.60	20:33	0.75
15	V	01:57	5.90	92	14:21	6.05	92	08:55	0.55	21:14	0.80
16	S	02:38	5.85	90	15:03	5.95	87	09:37	0.60	21:53	0.95
17	D	03:17	5.75	84	15:44	5.75	80	10:16	0.70	22:30	1.10
18	L	03:54	5.65	75	16:22	5.55	71	10:54	0.85	23:07	1.25
19	M	04:32	5.45	65	17:02	5.35	60	11:31	1.05	23:45	1.40
20	M	05:13	5.25	55	17:46	5.10	49	Jacob L.	3-50	12:11	1.25
21	J	06:01	5.05	44	18:40	4.85	40	00:29	1.60	13:00	1.45
22	V	07:00	4.85	37	19:48	4.70	35	01:25	1.75	14:02	1.65
23	S	08:14	4.70	34	21:01	4.70	35	02:34	1.85	15:11	1.70
24	D	09:27	4.75	37	22:06	4.85	41	03:43	1.85	16:18	1.65
25	L	10:29	4.95	46	23:01	5.05	51	04:49	1.70	17:19	1.50
26	M	11:20	5.20	56	23:46	5.30	61	05:46	1.45	18:10	1.30
27	M				12:03	5.45	66	06:32	1.20	18:54	1.10
28	J	00:25	5.55	71	12:41	5.70	76	07:14	0.95	19:34	0.95
29	V	01:01	5.70	80	13:18	5.85	84	07:55	0.75	20:15	0.85
30	S	01:38	5.85	87	13:57	5.95	90	08:36	0.60	20:55	0.75
31	D	02:16	5.90	92	14:36	6.00	93	09:17	0.50	21:35	0.75



Activ'Dos:

l'application mobile pour prendre soin de votre dos

- Obtenez des conseils pour gérer votre mal de dos en téléchargeant l'appli mobile Activ'Dos disponible gratuitement sur l'App Store et Google play.
- Commencez par mieux connaître votre dos et la lombalgie en testant vos connaissances à travers des quiz ludiques.
- Laissez vous guider par le coach et découvrez avec lui les exercices de relaxation, d'étirement et de musculation à réaliser au travail, ou à la maison, mais aussi les bons gestes du quotidien.
- Vous pouvez également créer votre séance d'exercices personnalisée.
- Enfin, suivez votre activité et votre douleur.

Important : parlez avec vos Professionnels de Santé de l'activité physique la mieux adaptée à votre mal de dos.

Pensez-y: rejoignez la Fan Page Facebook Mal de dos? #lebonmouvement

Pour plus d'informations sur la lombalgie et le mal de dos, rendez-vous sur ameli.fr.

ameli.fr

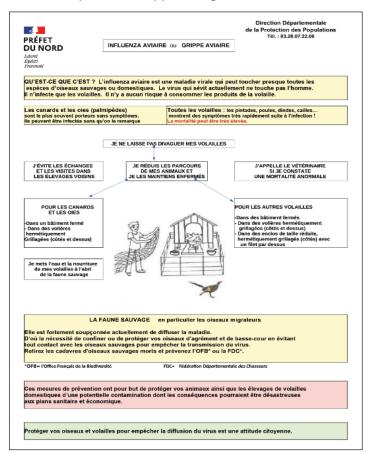
Infos

Influenza Aviaire

Plusieurs cas d'influenza hautement pathogène ont été diagnostiqués en France et en Belgique, à quelques kilomètres de la frontière avec notre département. C'est pourquoi la vigilance de tous doit être renforcée.

Quelques rappels des règles pour les détenteurs d'oiseaux :

- les détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur doivent se déclarer auprès de la mairie. Ce recensement permet de détecter le plus rapidement possible la maladie et de s'assurer qu'elle ne circule pas.
- les volailles doivent être actuellement maintenues confinées ou sous filet de protection et toute mortalité anormale doit être signalée à un vétérinaire ou à la Direction Départementale de la Protection des Populations au 03.28.07.22.01 ou par mail à ddpp@nord.gouv.fr



Etat civil

Julien CRINQUETTE et Mathilde DECRETON
Andréa TOP épouse POPIEUL (98 ans)
Nadine VANHILLE veuve TERRYN (86 ans)
Michel THOORIS (80 ans)
Dominique LOONES (56 ans)
Andréa TOP épouse POPIEUL (98 ans)

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD: cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi: 8h30-12h15 et 13h45-17h30. Les dimanches et jours fériés: 8h30-12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque. Pour toute information: www.communaute-urbaine-dunkerque.fr N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Ramassage des poubelles à Zuydcoote Lundi :marron Vendredi:bleue

Déchets verts

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- •L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non loqués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).
- Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél: 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets. En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

Accueils de loisirs

du lundi 22 février au vendredi 5 mars

Age: De 3 ans à 14 ans (enfants nés de 2007 à 2018 inclus)

Lieu : Ecole maternelle pour les 3-6 ans (Centre maternel) **Espace** « **Robert Merle** » pour les 6-14 ans (Centre primaire)

Horaires: de 9 h à 17 h 30 (accueil possible à partir de 8 h 30) avec une interruption de 12 h à 13 h 30 pour le repas qui peut être pris à la cantine.

Modalités d'inscription :

Les tarifs sont déterminés en fonction de 5 tranches de quotient familial. Cette décision a été prise sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque qui finance une partie des Accueils de Loisirs. L'inscription, à effectuer en Mairie, n'est possible que par semaine complète. Il en est de même si votre enfant mange à la cantine.

Permanences organisées en Mairie les:

- mercredi 20 janvier de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- samedi 23 janvier de 9 h à 12 h

Devront être présentés :

- L'attestation de quotient familial (délivrée par la CAF ou imprimée via le site:www.caf.fr) ou à défaut, l'avis d'imposition 2020 (revenus 2019) et la notification de vos prestations familiales,
- l'attestation de sécurité sociale ;
- le carnet de santé;
- · la carte d'identité de l'enfant.

Attention : si l'enfant ne dispose pas, à ce jour, de la carte d'identité, prévoir de la faire établir dès à présent. Elle sera obligatoire pour toute éventuelle sortie à l'étranger.

Les inscriptions pourront être prises en compte dès que les dossiers administratifs et sanitaires seront complets et que le paiement sera effectué.



EMPLOIS D'ANIMATEUR, ANIMATRICE

Les candidatures pour les Accueils de Loisirs de février 2020 sont à adresser en Mairie,

à l'intention de Mme le Maire. Joindre: la copie du diplôme du BAFA, un Rib, la copie du carnet de vaccinations et un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

La date limite est fixée au samedi 23 janvier, dernier délai.

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	5 ENFANTS
Quotient- Familial	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
< 300	7.65 €	14.60 €	21.00 €	27.00 €	32.00€
301 à 500	10.45 €	20.20€	28.80 €	38.00€	48.00 €
501 à 700	14.30 €	27.60 €	40.35 €	53.00€	66.00€
701 à 1000	19.90 €	37.00 €	54.30 €	71.00 € 88.0	
> 1000	23.70 €	43.10€	61.80€	81.00€	100.00€

ENFANT EXTERIEUR A LA COMMUNE : 7.60 € / jour - CANTINE (Enfant extérieur) : 5.30 € / repas CANTINE (Enfant ZUYDCOOTOIS)

1 enfant: 3.70 € par repas – 2 enfants: 3.10 € par repas par enfant – 3 enfants: 2.45 € par repas par enfant

FORFAIT JOURNEE EXCEPTIONNELLE: 13.00 € / jour par enfant

FORFAIT SORTIE DK BUS: 2.00 € / jour par enfant - FORFAIT SORTIE BUS: 5.00 € / jour par enfant

Infos

Le 7 décembre 2020, une partie de l'équipe propreté plage Les Dunes de Flandre, a entrepris un ré-ensablement au niveau de la digue de Zuydcoote pour la protéger.

Côté Est comme Ouest, l'intervention des bulldozers était rendue nécessaire pour « réengraisser » le pied de dune, reculé et abrupte après le passage de la tempête « ODETTE », donc fragilisé pour faire face aux prochaines. Techniquement, les bulldozers prélèvent du sable sur le banc de sable, le dépose et le tasse godet par godet jusqu'à rendre un trait de côte un profil permettant de mieux accueillir les assauts de la mer.









Libre Expression

La loi nous permet désormais de bénéficier d'un droit d'expression dans la Gazette! Nous vous retrouverons donc ici chaque mois.

A ce jour, nous pouvons travailler aux côtés de la Municipalité tout en restant fidèles à nos valeurs. Nous avons intégré certaines instances communales et pouvons y exposer nos idées et projets, telles Vanessa Finance au sein du groupe de travail « Environnement » et Marie Bouchery au sein du CCAS. Avec David Feryn, nous préparons attentivement les conseils municipaux, soutenant les actions qui nous paraissent bénéfiques pour les habitants et l'environnement, mais questionnant ce qui va contre les valeurs pour lesquelles vous nous avez élus. Nous restons particulièrement vigilants au projet d'aménagement de la ZAC, dont nous ne connaissons toujours pas l'issue.

La COVID-19 a révélé nos vulnérabilités face à la mondialisation, mais semble aussi renforcer le désir d'autonomie, d'entraide, de relocalisation et d'alternatives écologiques et économiques. C'est cet espoir que nous porterons en 2021. Meilleurs vœux à vous!

Toutes vos questions et idées sont les bienvenues. Communiquez avec nous : BoucheryFerynFinance@gmail.com

Camion Mobil'optique Mercredi 20 janvier





Page Autrefois Gazette de décembre

ERRATUM sur le nom du livre et de l'auteur Il s'agit du livre de Jean Poirriez, "L'épopée des marins de la France Libre-Dunkerque - Flandre Maritime - 1940 - 1945" et non pas Jean Poirier "Dunkerquois sur tous les fronts : 1939-1945. Histoire de guerre ».

Le livre est en vente à La Librairie 33 rue Emmery - 59140 Dunkerque



Le nouveau sémaphore



Seule une tour demeurait de l'ancienne église de Zuydcoote qui fut ravagée lors de l'ouragan de 1777. Cette tour a été acquise par le ministère de la Marine, pour en faire un sémaphore, en 1861. La tour fut rehaussée, afin d'en faire un signal maritime. Trois étages furent construits et l'édifice surmonté d'un poste de vigie.

Mais le projet de construction du Sanatorium, obligea la construction d'un nouveau sémaphore en bord de mer. Voici un extrait de la lettre qu'envoya le Ministre de la Marine au président du Conseil d'Administration du Sanatorium de Saint Pol sur Mer le 31 octobre 1901 :

« Monsieur le Président.

Vous m'avez signalé que l'œuvre du Sanatorium de St-Pol sur Mer, avait acquis une surface de 80 hectares, en bordure de mer, à Zuydcoote, pour réinstaller son établissement de St-Pol, dont le déplacement est rendu nécessaire par l'extension des bassins du port de Dunkerque, mais qu'elle ne pouvait édifier sur ce terrain les constructions nécessaires à ses services, par suite de la servitude de vues du Sémaphore de

Zuydcoote. Vous m'avez demandé en conséquence de reporter le Sémaphore sur le bord de la plage.

Vous offrez de céder à mon Département le terrain nécessaire pour la réédification du Sémaphore et de ses dépendances et vous émettez la proposition de faire supporter les frais des travaux par les propriétaires voisins, également intéressés à ce déplacement du Sémaphore. J'ai l'honneur de vous faire connaître que, prenant en considération les nécessités de votre œuvre, je suis disposé à admettre en principe le déplacement du Sémaphore de Zuydcoote et son report sur le rivage de la mer, mais à la condition que les divers propriétaires intéressés supporteront la charge des frais de ce déplacement qui n'a pas d'utilité pour mon Département et qui serait fait pour leur profit exclusif.

La Marine conserverait la propriété de la tour actuelle, pour l'utiliser éventuellement pour ses services et pour une surveillance supplémentaire du large.

Une entente devrait s'établir en conséquence entre votre œuvre et les autres intéressés pour mettre à la disposition de mon Département le terrain que le nouveau Sémaphore et ses dépendances

1901

devront occuper sur le rivage de la mer et la somme nécessaire pour l'installation du poste du nouveau point qui aura été choisi par la Marine.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée. » Signé: De Lanessan

M. Vancauwenberghe indique ensuite qu'il a l'intention de proposer à M. Le Ministre de reconstruire le sémaphore à l'angle N.E. du domaine, contre le boulevard de la Digue et immédiatement au droit des terrains de Nord-Plage.

Il pense qu'ainsi toutes les conditions désirables seront satisfaites : proximité de la mer ; faible éloignement du Sanatorium pour les communications télégraphiques et proximité des voisins, qui ont également intérêt à se servir du télégraphe.

En juillet 1902, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Aubry de la Marine Nationale du Port de Cherbourg demande à son collègue de Dunkerque des informations au sujet du déplacement du sémaphore de Zuydcoote et la construction d'un nouveau au bord de mer. Il demande un plan ainsi que des donnés sur la nature du sol. Des citernes seront nécessaires pour l'alimentation en eau potable ainsi qu'un puits.

Nous ne connaissons pas la date de sa mise en service, par contre, l'ensemble du bâtiment en briques sera dynamité par l'armée allemande en 1944.

Ces restes disparaîtront en février 1961. Près de la base de voile actuelle, on peut voir encore aujourd'hui, les restes de fondations en briques et une grande surface de carrelage.

Archives Hôpital Maritime